

## États généraux de la bioéthique 2026 – Guadeloupe

### Synthèse : Débat éthique sur le don d'organes

Samedi 31 janvier 2026 – Gosier (hôtel Arawak)

Publics : Professionnels de santé, représentants d'usagers, associations...

La séance s'inscrit dans le programme de visite du Pr Delfraissy et dans la consultation des États généraux de la bioéthique.

Après un tour de table, le cadre national est rappelé : rôle du CCNE, cycle des lois de bioéthique et méthode de consultation.

Le don d'organes est abordé comme un sujet à la fois médical, organisationnel et éthique, mobilisant solidarité, confiance, justice et place des familles.

Le débat rappelle le cadre pratique : consentement présumé, expression du refus, et importance d'en parler en amont dans les familles.

Les modalités citées incluent : parole aux proches, écrit, inscription au registre des refus, possibilité de restrictions, et référence aux directives anticipées.

Un point saillant concerne la compréhension inégale des règles et la nécessité de pédagogie sur le déroulé concret.

Les échanges insistent sur l'accompagnement des proches et sur la séparation des rôles (équipe d'accompagnement vs équipe technique) pour préserver le temps du deuil.

Le débat aborde des procédures spécifiques (dont Maastricht III) et les tensions liées aux délais et seuils, difficiles à comprendre pour les familles.

La question de la confiance est centrale : rapport aux institutions, sentiment de dépossession, et représentations autour de l'État et du corps.

La notion de "biopouvoir" est évoquée comme grille de lecture possible de certaines résistances au don.

Des représentations économiques sont discutées : perception de "business", amalgame avec trafic/vente d'organes, et nécessité de rappeler la non-marchandisation.

Une attention particulière est portée aux réalités ultramarines : inégalités d'accès, contraintes de coordination et logistique interrégionale.

Un sujet local spécifique est discuté : îles du Nord et rapatriement du corps, avec question éthique sur l'information des familles et le risque de contrepartie perçue.

Les échanges insistent sur la transparence des règles d'attribution et sur la nécessité d'expliquer la circulation des greffons et les contraintes.

Consensus : renforcer l'information, encourager l'anticipation familiale, expliciter les règles et travailler avec les relais associatifs.

Divergences : application stricte de la loi versus prise en compte de l'opposition familiale ; transparence financière versus risque d'incitation ; traitement des représentations.

Des recommandations opérationnelles émergent : communication de proximité, actions ciblées vers les jeunes, pédagogie sur la chaîne du don et sur les règles.

La séance se conclut par l'annonce d'actions de suite (webinaire, prolongements de débats) pour maintenir la dynamique.



Siège : CHU de Guadeloupe

Antenne opérationnelle :

SAS IMM'EAUX • 10 Quartier Sisyphe - Voie Verte  
ZI de Jarry - 97122 Baie-Mahault

Tel : 0590 53 27 00 • [www.eregin.fr](http://www.eregin.fr) •  eregin